

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05-891

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

QUE le conseil municipal a adopté le 6 mai 2019, le Règlement portant le numéro 2019-05-891 intitulé « **RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX** ».

Les objets de ce règlement sont :

- . d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la Municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;
- . d'établir, notamment, la procédure, les modalités et les normes nécessaires pour la réalisation, la prise en charge et le partage des coûts entre le requérant, la Municipalité et, le cas échéant, les bénéficiaires des travaux;
- . de s'assurer que la Municipalité bénéficie de garanties suffisantes pour la réalisation des travaux et à s'assurer de la qualité ainsi que de la conformité de ceux-ci.

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement est entré en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité par la M.R.C. de Drummond le 16 mai 2019

DONNÉ A WICKHAM CE VINGT-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2019.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier